

246 P NP DM57

Projet d'établissement d'un lieu
d'enfouissement technique à Danford Lake

Alleyn-et-Cawood

6212-03-112

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

**Mme Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de
la commission.**

Objet : Établissement d'un LET à Danford Lake.

Mémoire soumis par : Pierre-Louis Lafleur

Gatineau (Québec)

MÉMOIRE AU BAPE-P.L.LAFLEUR

Mme la Présidente, Monsieur le Commissaire,

Mon nom est Pierre-Louis Lafleur. Je suis résident à Gatineau pas tellement loin de l'ancien LES au site Cook. Je possède aussi un chalet au Lac George à Danford Lake.

J'ai été président du Comité de gestion environnementale dans la municipalité d'Alleyne-et-Cawood en 2005-2006. Tel que mentionné dans l'étude d'impact, ce comité avait mis sur pied au lancement du projet d'implantation du CIEVO à titre d'embryon au futur comité de vigilance réglementaire selon les nouvelles exigences du Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP). Ce comité est maintenant non opérationnel en raison de l'attente des décisions du BAPE et du MDDEP vis-à-vis l'acceptation ou le refus du projet de lieu d'enfouissement technique (LET).

J'aimerais Madame et Monsieur vous présenter à l'aide de ce mémoire mon opinion personnelle sur ce projet car je ne suis plus impliqué dans le Comité. Mais je pense que tous les anciens membres de ce Comité partageraient sûrement mon opinion car ils ont tous à cœur la cause environnementale vivant dans notre beau village, et ayant été des bénévoles très impliqués au sein de notre communauté en assistant à de nombreuses et fréquentes réunions les 2 dernières années pour être les « watch dogs » de ce projet dès son lancement et les étapes suivantes de sa planification.

On sait que c'est là qu'il faut absolument être bien informés et consultés si on veut vraiment qu'un projet fonctionne adéquatement, sinon les promoteurs de LET risquent comme tous les autres de « couler à pic » dès le départ. L'expérience de Quyon pour le promoteur lui a certainement servi, en plus de la majorité des autres projets qui ont tous avortés ailleurs dans la province, incluant la ville de Gatineau qui n'a jamais pu aller de l'avant avec ces 38 sites potentiels.

Être capable d'ouvrir un nouveau site au Québec est quasiment un miracle car personne en veut dans sa cour. Les seuls projets qui ont pu voir le jour dans les dernières dizaines d'années sont ceux qui ont agrandis leurs sites, et selon ce que j'en sais via les médias, ce fut très long et pénible. Bref il faut avoir de détermination et ténacité, et surtout beaucoup de ressources humaines et financières pour aller jusqu'au bout, avec possiblement un NON à la fin du tunnel ! Qui est prêt à prendre un tel risque de quelques millions ? Tout le monde critique mais personne a le courage de prendre l'initiative. Nos élus ne sont pas capables, et de toute façon ils n'ont plus du tout de marge de manœuvre avec nos taxes. Quant aux promoteurs privés, on les rabroue tout de suite du revers de la main car on les traite de profiteurs qui veulent seulement faire de l'argent avec nos déchets. En fin de course, on se retrouve tout simplement devant un trou noir où personne ne fait rien. C'est pourquoi on est rendu ici en juin 2007 avec aucune autre option à l'horizon sauf celle

proposée par LDC, avec des élus qui sont encore en train de se réunir dans des *comités ad hoc sur la gestion des matières résiduelles en Outaouais*, lesquels aboutissent tous finalement à aucune conclusion ou recommandation concrète.

En ce qui a trait aux nouvelles technologies thermiques proposées par les gens d'Ottawa, elles sont encore au stade de développement et elles s'appliqueraient difficilement à des MRC rurales comme il y a chez nous. Les résidents saisonniers de Danford Lake en font la promotion mais personne est prêt à investir dans la réalisation des études d'impact, et évidemment à proposer un site potentiel de peur de se faire reprocher à eux-mêmes ce qu'ils reprochent à LDC.

Tel que paru dans les journaux justement à la 2ème journée de vos audiences (16 mai, Le Droit, page 2), la ville de Gatineau ne vise pas avant 2015-2020 pour trouver une solution ! C'est tout à fait dans la normale de la suite des choses ici en Outaouais en matière de crise perpétuelle des déchets. On tourne en rond depuis 1990 avec le problème de l'ancien LES du site Cook, puis après avec tous les refus de la CPTAQ (en 81, 83, 84, et 1990), et maintenant on examine la possibilité d'aller au site de Ste-Étienne-des-Grès en Mauricie, avec le prétexte qu'on ne veut pas être à la merci d'un LET privé. C'est incroyable en 2007 que les gestionnaires des biens publics puissent gaspiller l'argent des contribuables (...incluant le mien), et surtout la qualité de l'environnement de nos générations futures.

Quant à ceux qui contestent tout azimut n'importe quel projet de LET en cherchant des impacts environnementaux qui n'existent que très peu, je laisserai le soin aux spécialistes du BAPE et aux analystes du MDDEP de juger si les consultants de LDC ont réalisé comme il faut leur expertise. Mais j'aimerais rappeler à ces gens que je respecte, car ils sont aussi mes voisins et ils ont droit à leur opinion, qu'il s'agit ici de **leurs déchets**, et qu'actuellement ils sont enfouis dans des dépôts en tranchées totalement inacceptables au point de vue de la protection de l'environnement.

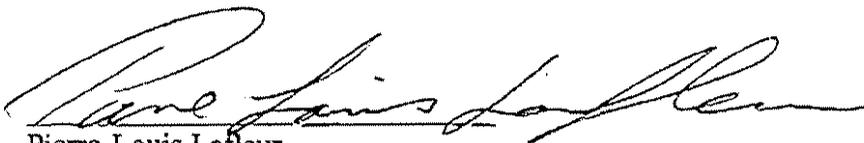
J'en arrive enfin à l'essentiel de mon mémoire sur lequel je veux insister auprès de la Commission. Notre Comité de gestion environnementale et moi-même n'avons jamais « été vendus » au promoteur et à la Municipalité. On nous a traité de tous les noms parce qu'on supportait ce projet, et je n'ai pas été surpris d'apprendre un jour (quoi que très déçu cependant), que le chalet de Denis Rouleau ait été brûlé suite à toutes les menaces qui nous ont été faites par les tenants du NON. C'est à partir de ce moment que les tenants du OUI ont alors commencé à avoir peur et qu'ils se sont tus en gardant le silence sur leur opinion. Pourquoi toujours le même petit groupe de personnes qui est contre le projet a presque complètement noyauté la période de questions aux audiences ? La population qui vit en permanence à Danford Lake ne veut pas de problèmes avec les vandales trop fanatiques. Nous croyons à la démocratie et à la participation des citoyens mais nous ne voulons pas faire l'objet de pression autoritaire. Ce n'est pas de cette façon que nous allons trouver une solution à nos problèmes économiques et environnementaux.

J'aimerais ici en profiter pour remémorer à toute la population de Danford Lake pourquoi nous étions et nous sommes toujours d'accord avec ce projet, avec toutes les forces et les

faiblesses qu'il comporte. Au niveau des forces, ce que nous trouvons très bien dans l'approche du promoteur est qu'il n'a pas seulement pensé à construire un LET (donc à faire de l'argent), mais qu'il a aussi prévu un grand nombre d'installations permettant de mettre en valeur nos matières résiduelles. Par exemple, une plate-forme de compostage des ordures de table et des résidus verts, un parc à conteneurs pour récupérer les matières recyclables et les monstres ménagers, un dépôt de transfert des résidus domestiques dangereux, un centre d'information et de sensibilisation pour informer la population pour mieux trier leurs déchets et un séchoir à bois fonctionnant à partir des biogaz captés. Aucune de ces installations n'est prévues dans le Plan de gestion PGMR de la MRC du Pontiac. LDC a pris la décision d'investir dans les 3R-V et d'exploiter ces infrastructures à même ses revenus annuels pour l'enfouissement. Une redevance de 4\$/t aidera aussi la municipalité et la MRC à atteindre les objectifs de Recyc-Québec pour 2008 (disons plutôt 2012 pour être réaliste). Une autre des forces de ce projet est sûrement le bon choix d'emplacement de son site qui est très éloigné du village et des lacs de villégiature. En étant complètement isolé, les impacts sur l'environnement sont donc minimales. L'étude d'impact de Teknika HBA est venue tout simplement confirmer nos évaluations préliminaires de profanes en la matière.

Quant aux faiblesses, elles sont également évidentes. Comment veut-on éviter que les camions de déchets ne viennent inévitablement augmenter le trafic routier ? Impossible à mon avis. LDC aurait dû mieux informer tous les gens qui vivent sur le bord de la 301 et de la 105, et pas seulement les permanents du village de Danford Lake, que les impacts ne seraient pas aussi élevés qu'elles prétendaient.

En conclusion, je continue d'appuyer publiquement ce projet, et j'espère que le BAPE fera renaître de ces cendres notre comité environnemental qui pourra servir de tremplin au futur comité de vigilance en acceptant tous ceux qui sont prêts à travailler POUR le bien-être de notre la Communauté, la protection de notre environnement et le développement durable de la région de l'Outaouais.



Pierre-Louis Lafleur
Ex-président du Comité de gestion environnementale
D'Alleyne-et-Cawood

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet de lieu d'enfouissement technique à Danford Lake par LDC, Gestion et services environnementaux

Mme la Présidente et M. le Commissaire du Bureau d'audiences publiques,

Je m'appelle Pierre-Louis Lafleur et je suis un résident de Gatineau qui possède également un chalet au lac George dans la municipalité d'Alleyne-et-Cawood à Danford Lake. Lors de la première partie des audiences publiques, on a questionné la Commission et le promoteur sur le risque que nos chalets à Danford Lake baisse de valeur et que nous ayons éventuellement de la difficulté à les vendre à leur juste valeur.

On n'a répondu que non, en faisant référence à divers cas vécus ailleurs, aux alentours de pareils sites. Dans le cas du site proposé à Danford Lake, je crois bien que cela sera la même chose et j'estime peu probable que mon chalet subisse une perte de valeur significative, d'autant plus que le site est très éloigné de toutes habitations, y compris de mon chalet, et que le seul véritable inconvénient résultera de l'augmentation du transport sur la route 301. Celle-ci étant déjà une route utilisée par les nombreux camions de bois, cela ne changera pas grand-chose à la situation actuelle.

Considérant cela, je tiens ici à exprimer mon appui au projet car je trouve **TOTALEMENT INCONCEVABLE** que tous les déchets de notre région soit expropriés à l'extérieur de celle-ci, à plus de 140 km de distance! Prendre en charge nos déchets localement constitue assurément du développement durable. On nous dit toujours que le développement durable doit prendre en compte l'environnement, le social et l'économique. Pour l'environnement, je n'ai aucune crainte que toutes les mesures prévues par le promoteur et le ministère de l'Environnement soient pertinentes et nécessaires. Pour le social, je ne suis pas insensible au fait que plusieurs personnes s'opposent au projet mais qu'en est-il des résidents même de Danford Lake? Pour nombre d'entre eux ainsi que pour la municipalité, ce projet apportera un développement économique intéressant et comme contribuable, je ne suis pas insensible aux compensations financières que prévoit verser le promoteur à la municipalité et à la MRC. Osons espérer que ces revenus additionnels seront utilisés à bon escient par nos élus pour améliorer la vie sociale et économique de notre communauté.

Pour toutes ces raisons, j'appuie le projet de LET à Danford Lake.



Pierre-Louis Lafleur
Lac George à Danford Lake
3 juin 2007